La Haute-Garonne s'engage pour le Très Haut-Débit







AVEC LE DÉPARTEMENT, POUR LE TRÈS HAUT-DÉBIT





Madame, monsieur,

Dès sa création, Haute-Garonne Numérique a voulu développer des solutions pour amener, au plus vite, le Très-haut Débit chez celles et ceux qui connaissent d'importants problèmes de connexion mais également pour préparer, à compter de 2019, le déploiement de la Fibre Optique dans la quasi-totalité des logements et des locaux professionnels qui se trouvent sur le territoire dont nous avons la charge.

Cette plaquette recense les technologies que nous avons retenues. Elle présente également les grandes caractéristiques du Plan Très Haut-Débit en France, les objectifs et les moyens développés en Haute-Garonne par le Conseil départemental mais aussi le plan de déploiement, en cours et à venir, pour votre Communauté de communes.

Nous espérons qu'elle vous sera utile et vous apportera les premières réponses aux questions que vous vous posez ou qui sont soulevées par vos concitoyens. Au-delà, nous restons disponibles, avec l'équipe de Haute-Garonne Numérique, pour vous apporter toutes les précisions ou les compléments dont vous souhaiteriez disposer.

Aujourd'hui nous sommes, entiérement, mobilisés autour d'une ambition : apporter, pour nos populations, pour le service public et pour le développement de nos territoires, le Trés Haut-Débit dans toutes les communes de notre département.

Cette mobilisation se fait en parfaite coordination entre les services du département, Haute-Garonne Numérique, les Communautés d'agglomération, les Communautés de communes et les municipalités concernées.

Elle est également permise par la mobiliation financière, aux côtés des moyens que nous dégageons, de l'Union Européenne, de l'Etat ou de la Région Occitanie qui s'engagent avec force et détermination.

Partenaires indispensables de tous les bassins de vie, qu'ils soient périurbains, ruraux ou de montagne, vous faites, comme nous, de la qualité de vie et du développement territorial une exigence et un objectif permanents.

Nous connaissons votre mobilisation et votre volonté, nous la partageons.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre appui.

Annie Vieu Présidente du Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique Patrick Lemasle Président de la Commission territoriale Sud Toulousain de Haute-Garonne Numérique

SOMMAIRE

LE TRES HAUT-DEBIT	4
DÉFINITION DU TRÈS HAUT-DÉBIT QUELLES SOLUTIONS ? LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ LA MONTÉE EN DÉBIT PAR LE RÉSEAU CUIVRE LA MONTÉE EN DÉBIT PAR RESEAU HERTZIEN	5 5 6 7
LE TRÈS HAUT-DÉBIT EN FRANCE	8
LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT-DÉBIT LE FINANCEMENT	9 9
LE TRÈS HAUT-DÉBIT EN HAUTE-GARONNE	10
HAUTE-GARONNE NUMERIQUE LE DÉPLOIEMENT LES GRANDES ÉTAPES	11 12
LE TRÈS HAUT-DÉBIT DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	13
PRÉSENTATION LE DÉPLOIEMENT LE DÉPLOIEMENT PAR COMMUNE	14 14 15
DÉFINITIONS	17

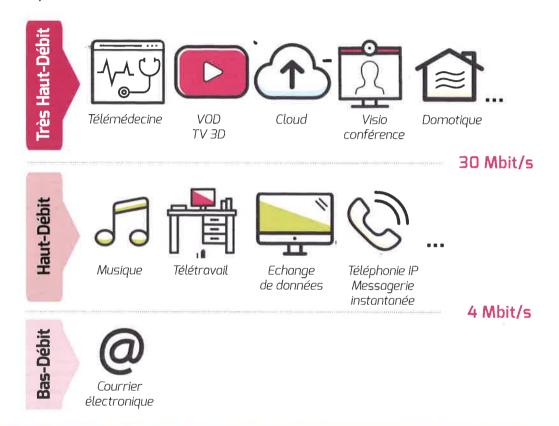
LE TRÈS HAUT-DÉBIT

DÉFINITION DU TRÈS HAUT-DÉBIT

- Le Très Haut Débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, ...) dans un temps court.
- Il est exprimé en « bit » par seconde, une unité de mesure de la quantité de données susceptibles de circuler dans un réseau.

Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) est rapide.

L'accès à Internet est considéré à « Très Haut Débit » dès que le débit est égal ou supérieur à 30 Mbit/s (source ARCEP)



QUELLES SOLUTIONS?

- En Haute-Garonne, le Conseil départemental et les EPCI ont fait le choix de la fibre optique, seule capable de répondre durablement aux besoins actuels et futurs.
- D'ici au déploiement complet de la fibre optique, des solutions transitoires sont mises en place pour assurer rapidement un accès haut débit aux zones à faible connexion. C'est ce qu'on appelle le « mix technologique ».

LA SOLUTION PÉRENNE A PARTIR DE 2019

La fibre optique jusqu'à l'abonné, appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre optique jusqu'au domicile)

LES SOLUTIONS TRANSITOIRES DANS L'ATTENTE DE LA FIBRE

- La Montée En Débit par le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2,
- La Montée En Débit par les technologies radio comme la 4G pour un accès à Internet fixe, le WiMAX ou le satellite.

LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ



C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités et symétriques.

ELLE APPORTE:

- Un niveau de débit au delà de 100 Mbit/s minimum.
- Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux
 Avec la fibre, il n'existe plus de problème de baisse de débit lié à la distance ou à la qualité de la ligne : elle permet donc de «briser la distance». Quel que soit l'éloignement du logement par rapport au central téléphonique, le débit est identique.
- Un débit identique pour la réception de données (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant) à la différence de l'ADSL.
- Une connexion ininterrompue : La fibre est totalement protégée contre les interférences électriques et des facteurs environnementaux perturbateurs.
- Une plus grande adaptabilité aux besoins futurs et aux technologies émergentes
- Un réseau pérenne déployé pour plusieurs dizaines d'années.

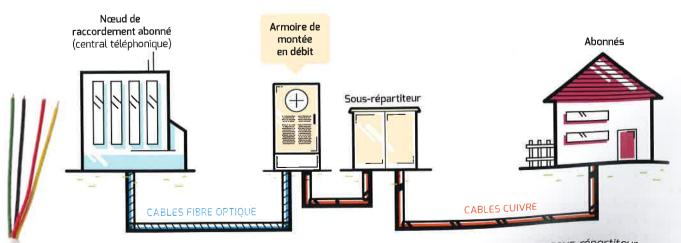
La fibre optique jusqu'à l'abonné est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison),

LA MONTÉE EN DÉBIT PAR LE RÉSEAU CUIVRE



Historiquement, le réseau de cuivre a été déployé pour les besoins du service téléphonique. Des améliorations techniques ont permis d'utiliser ce réseau pour délivrer un accès internet. En effet, le signal ADSL (technologie permettant d'accéder à Internet via la ligne téléphonique) s'atténue avec la distance.

Une solution, dite **MONTÉE EN DÉBIT**, consiste à réaménager une partie du réseau en cuivre actuel pour rapprocher le central téléphonique des habitations et améliorer en conséquence les débits. Elle permet d'atteindre un débit théorique entre 8 et 30 Mbit/s et jusqu'à 50 Mbit/s pour des lignes les plus proches de l'armoire.



L'ADSL est diffusé depuis un central téléphonique, puis redistribué plus localement par un sous-répartiteur. Le principe de la montée en débit est donc de créer un central relié en fibre optique au niveau du sous-répartiteur.

LA MONTÉE EN DÉBIT PAR RESEAU HERTZIEN



Les réseaux hertziens fournissent un accès à internet par des ondes radio. Il s'agit par exemple du satellite, de la boucle locale radio, de la Radio 4G fixe.

La solution Radio 4G Fixe implique la couverture du territoire concerné par des antennes, tout comme les réseaux mobiles et la télévision hertzienne, mais sur des bandes de fréquences dédiées à cet usage.

Afin de permettre la meilleure couverture et le plus grand débit, les antennes relais doivent être implantées sur des points hauts (église, château d'eau, pylône, ...), sans éloignement excessif des zones concernées.

Cette technologie nécessite l'installation d'une antenne de réception dédiée sur le toit des habitations et de box-internet compatibles pour recevoir le signal.



En Haute-Garonne, les frais d'installation et de maintenance de l'antenne pour le particulier sont entièrement à la charge de Haute-Garonne Numérique.

Les usagers doivent souscrire un contrat auprès de l'un des Fournisseurs d'Accès suivants :

- Alsatis 09 70 247 247 (appel non surtaxé) ou sur www.alsatis.com
- Nordnet 3420 (appel non surtaxé) ou sur www.nordnet.com
- Ozone 09 73 01 1000 (appel non surtaxé) ou sur www.ozone.net

	TA	TABLEAU DE SYNTHÈSE			
	Montée en débit DSL	Montée en débit Radio 4G	Fibre Optique (FTTH)		
Débit	Entre 4 et 30 Mb/s	30 Mb/s	100 Mb/s minimum		
Technologie	Fil cuivre / Fibre optique	Ondes radio	Fibre optique		
Equipement	Box	Box + antenne radio	Box		
Contraintes	Baisse signal avec distance	Obstacles naturels			

LE TRÈS HAUT-DÉBIT EN FRANCE

LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT-DÉBIT

*Lancé en février 2013, le Plan France Très Haut-Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en Très Haut-Débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

Les objectifs affichés par le Plan sont :

- Renforcer la compétitivité de l'économie française et l'attractivité de la France par le raccordement prioritaire en fibre optique des zones d'activités économiques,
- Rendre possible la modernisation des services publics sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales et de montagnes, en apportant un accès à Internet performant vers les établissements scolaires, les hôpitaux, les maisons de santé, les maisons de l'emploi, les sites touristiques
- Donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.



LE FINANCEMENT

- *Pour atteindre ses objectifs, le Plan France Très Haut-Débit mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre les collectivités territoriales, l'État et les opérateurs privés.
- DANS LES TERRITOIRES RURBAINS ET RURAUX, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉPLOIENT DES RÉSEAUX PUBLICS.

Propriété des collectivités territoriales, ces **Réseaux d'Initiative Publique** proposent des services aux particuliers et entreprises par des fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Ils mobilisent un investissement de 13 à 14 milliards d'euros dont 6,5 milliards d'euros apportés par des subventions publiques. La seconde moitié de l'investissement est financée par les recettes d'exploitation et le cofinancement issus des FAI.

• DANS LES ZONES URBAINES (GRANDES AGGLOMÉRATIONS ET CHEFS-LIEUX DE DÉPARTEMENT), LES OPÉRATEURS PRIVÉS DÉPLOIENT DES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ.

Ils investissent entre 6 et 7 milliards d'euros et s'engagent à réaliser ces déploiements d'ici 2020 dans le cadre de conventions signées avec les collectivités territoriales concernées et l'État. Ces zones, dites conventionnées, concernent 3 600 communes et 55% de la population. On parle de zones AMII (Appel à Manifestation d'Investissement).



^{*} Les éléments, dates et chiffres sont communiques par l'Etat au travers de France Très Haut-Débit.

LE TRÈS HAUT-DÉBIT EN HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, a été créé en juillet 2016 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

- Il est composé du Conseil départemental, des Communautés d'Agglomération Le Muretain et le SICOVAL et de 14 Communautés de communes.
- Il bénéficie du soutien financier complémentaire de l' Europe, de l' Etat et de la Région Occitanie.
- Haute-Garonne Numérique est chargé de mettre en oeuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) qui prévoit de couvrir la quasi totalité du territoire du département en Très Haut Débit par la fibre optique chez l'abonné à partir de 2019, soit 549 communes, plus de 500 000 habitants, pour un investissement de 500 M€.

Haute-Garonne Numérique intervient sur la totalité du département à l'exception des communes situées en zone AMII : les communes de Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne.

 Haute-Garonne Numérique est administré par un Conseil syndical de 78 membres et un Bureau syndical de 9 membres.

Le syndicat est présidé par **Annie Vieu, Vice-présidente du Conseil départemental** en charge de l'innovation et du Numérique.

- Pour faciliter le dialogue entre les élus locaux et le syndicat, 4 Commissions territoriales ont été organisées. Elles sont animées par les 4 vice-présidents du syndicat :
- Jean-Pierre Brana (Commission Territoriale Comminges)
- Didier Cujives (Commission Territoriale Pays Tolosan)
- Patrick Lemasle (Commission Territoriale Sud Toulousain)
- Emilienne Poumirol (Commission Territoriale Lauragais)
- Le syndicat est dirigé par Patrick Point, directeur exécutif.
 Jean-Christophe Galy est le directeur opérationnel
 Marithé Noilly est la directrice administrative, juridique et financière.



Dans le cadre du plan national d'accès aux services de communications électroniques mobiles (résorption des zones blanches de téléphonie mobile), Haute-Garonne Numérique est chargé de la maîtrise d'oeuvre pour les 8 sites inscrits par l'Etat : Montberaud, Herran, Latoue, Payssous, Caubous, Frontignan de Comminges, Saint-Pé-d'Ardet, Antichan des Frontignes.

LE DÉPLOIEMENT

Dès sa création, Haute-Garonne Numérique a engagé une première phase de déploiement pour les 265 000 accès à internet (foyers, entreprises, administrations...) des 549 communes du département qui ne disposent pas d'un débit suffisant.

- D'ici fin 2018, la quasi-totalité des accès dont le débit est inférieur à 4 Mbps bénéficiera d'une amélioration significative (de 4 à 30 Mbps).
- O Pour réaliser le déploiement, Haute-Garonne Numérique utilise deux solutions de transition :
 - o la montée en débit radio via la Radio 4G fixe (100 stations)
 - o la montée en débit filaire sur le DSL (environ 50 sites)

A terme un réseau de Fibre Optique sera déployé jusqu'au domicile (549 communes). Il fait actuellement l'objet d'une consultation pour une Délégation de Service Public • La première phase de déploiement permettra de couvrir à minima 215 000 prises : 64 % par la solution fibre optique, 8 % par la montée en débit filaire sur le DSL, 10 % par la montée en débit radio via la Radio 4G fixe.

Elle mobilisera 180 millions d'euros dont 22 millions d'euros par le Conseil départemental, 16.8 millions d'euros des EPCI,18 millions d'euros par la Région, 30.7 millions d'euros de l'Etat, 8 millions d'euros de l'Europe et 80 millions d'euros par les recettes des opérateurs.

L'objectif est de proposer, dans un délai de 5 ans à partir de 2019, la couverture totale de la Haute-Garonne en Fibre Optique jusqu'à l'abonné.

LES GRANDES ÉTAPES

JANVIER 2014

Adoption du Schéma Directeur d'Aménagement Départemental Numérique par l'Assemblée départementale

JUILLET 2014

Projet pilote Radio 4G Fixe à Montjoire

DÉCEMBRE 2014

Validation du plan de financement du SDAN devant la mission Très Haut-Débit

JUIN 2015

Attribution du marché de Radio 4G fixe

JUILLET 2016

Création du Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique

OCTOBRE 2016

Attribution du marché Montée En Débit DSL

DÉCEMBRE 2016

Mise en service des premièrs sites Radio 4G Fixe

AVRIL 2017

Lancement de la consultation pour la Délégation de Service Public visant à désigner l'opérateur chargé du déploiement de la fibre optique

JUILLET 2017

Choix des candidats retenus et ouvertures des offres de la consultation pour la DSP

OCTOBRE 2017

Début des négociations avec les candidats retenus pour la DSP

DECEMBRE 2017

Mise en service du premier site de Montée En Débit DSL

PREMIER SEMESTRE 2018

Choix du délégataire pour la DSP

DEUXIÈME SEMESTRE 2018

Présentation du plan de déploiement de la fibre optique et de son calendrier

FIN 2018 - DÉBUT 2019

Début des travaux de déploiement de la fibre optique



LE TRÈS HAUT-DÉBIT DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

PRÉSENTATION

Population (2014): 29 224

Nombre de prises : 14 579 environ

- Les délégués de la Communauté de communes au Conseil syndical
 - Marc DELSOUC, Patrick LEMASLE, François VIVES (Titulaires)
 - Pascale MESBAH-LOURDE (Suppléante)
- La Communauté de communes est membre de la Commission Territoriale Sud Toulousain

LE DÉPLOIEMENT

LES ACTIONS DE TRANSITION RÉALISÉES

- MONTÉE EN DÉBIT DSL
 - MAROUEFAVE
- RADIO 4G FIXE
 - GOUTEVERNISSE

- LATRAPE

- MAILHOLAS

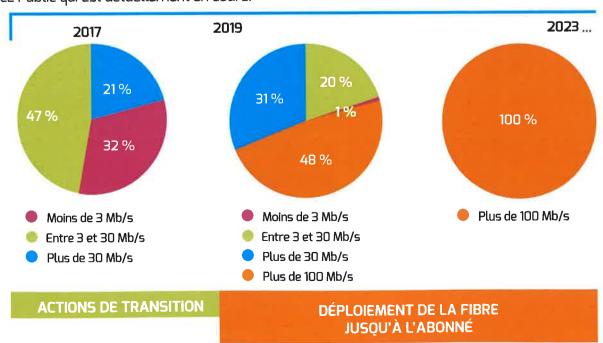
- RIEUX-VOLVESTRE
- BERAT (SITUÉE SUR LA CC COEUR DE GARONNE IMPACTE BOIS DE LA PIERRE, LONGAGES ET PEYSSIES)

LES ACTIONS DE TRANSITION PROGRAMMÉES (2018)

- MONTÉE EN DÉBIT DSL
 - MAUZAC
 - LONGAGES
- RADIO 4G FIXE
 - SAINT-CHRISTAUD
 - CAZERES ET MONTBERAUD (SITUÉES SUR LA CC COEUR DE GARONNE IMPACTERONT MONTAUT, MAUZAC, GOUZENS ET LAHITERE)
- BERAT (SITUÉE SUR LA CC COEUR DE GÁRONNE IMPACTERONT MONTAUT, MAUZAC. GOUZENS ET LAHITERE)

LE CALENDRIER DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ

Le calendrier prévisionnel sera définitivement arrêté à l'issue de la consultation pour une Délégation de Service Public qui est actuellement en cours.



LE DÉPLOIEMENT PAR COMMUNE

Le calendrier prévisionnel sera définitivement arrêté à l'issue de la consultation pour une Délégation de Service Public qui est actuellement en cours.

	Déploiement de la Fibre Optique jusqu'à l'abonné (FTTH)	Actions de transition
BAX	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
BOIS-DE-LA-PIERRE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
CANENS	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
CAPENS	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
CARBONNE	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
CASTAGNAC	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
GENSAC-SUR-GARONNE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
GOUTEVERNISSE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
GOUZENS	ENTRE 2019 ET 2021	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LACAUGNE	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LAFITTE-VIGORDANE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LAHITERE	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LAPEYRERE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LATOUR	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LATRAPE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RE- SEAU RADIO 4G FIXE
LAVELANET-DE-COMMINGES	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
LONGAGES	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIX AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT DSL ENTRE 4 ET 30 Mbs

	Déploiement de la Fibre Optique jusqu'à l'abonné (FTTH)	Actions de transition
MAILHOLAS	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
MARQUEFAVE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT DSL REALISEE ENTRE 4 ET 30 Mbs Mbs MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
MASSABRAC	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
MAUZAC	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT DSL ENTRE 4 ET 30 Mbs PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
MONTAUT	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
MONTBRUN-BOCAGE	ENTRE 2019 ET 2023	
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	ENTRE 2019 ET 2021	
MONTGAZIN	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
NOE	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
PEYSSIES	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
RIEUX-VOLVESTRE	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
SAINT-CHRISTAUD	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE	ENTRE 2019 ET 2021	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	ENTRE 2019 ET 2023	AVANT FIN 2018 MONTEE EN DEBIT 30 Mb/s PAR RESEAU RADIO 4G FIXE
SALLES-SUR-GARONNE	ENTRE 2019 ET 2023	MONTEE EN DEBIT 30Mb/s DISPONIBLE PAR RESEAU RADIO 4G FIXE

QUELQUES DÉFINITIONS

ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line) La technologie DSL consiste à exploiter la paire cuivre du réseau téléphonique commuté (RTC) qui aboutit chez les abonnés, moyennant l'installation de nouveaux équipements dans le répartiteur de l'opérateur et chez l'abonné. L'ADSL est une technologie dite asymétrique car la vitesse de réception est privilégiée sur celle d'émission.

ADSL2+ Comme l'ADSL, l'ADSL 2+ exploite les fréquences laissées libres par la téléphonie sur le câble cuivre à paires torsadées, mais double la plage de fréquences (de 1,1 MHz en ADSL à 2,2 MHz) pour proposer des débits plus élevés.

AMII (Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement) Appel organisé dans le cadre du Programme national Très haut débit en vue de recueillir les intentions d'investissement des opérateurs en matière de déploiements de réseaux de boucle locale à très haut débit à horizon de 5 ans en dehors des zones très denses. Les résultats de cet appel sont disponibles sur le site www.territoires.gouv.fr. L'AMII doit être renouvelé périodiquement.

ARCEP L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (abrégé en ARCEP www. arcep.fr) est une autorité administrative indépendante chargée depuis le 5 janvier 1997 de réguler les télécommunications et le Secteur postal en France.

BLR (Boucle Locale Radio) Technologie de transmission hertzienne pour le raccordement de l'abonné final au réseau de l'opérateur de télécommunications. Il existe deux catégories de boucle locale radio : Le «point à point» établit une transmission hertzienne entre deux points. Le «point multipoints » transmet le signal d'un point vers plusieurs points.

CLOUD COMPUTING C'est une technologie qui permet à une entreprise de sauvegarder et stocker à distance dans un centre d'hébergement sécurisé d'importants volumes de données, on l'appelle aussi « informatique dans les nuages ».

CPL – Dispositif CPL Il s'agit d'une prise permettant d'étendre la couverture Wi Fi dans toutes les pièces de l'habitation. Cette technologie du Courant Porteur en Ligne transporte les données via le réseau électrique de l'habitation.

DÉBIT Le débit, ou bande passante, sert à mesurer la vitesse de transmission des données. L'unité de mesure est le nombre de bits (données) par seconde, et s'écrit « bit/s » ou « bps ». Les abréviations rencontrées le plus fréquemment sont les suivantes : 1 kilo bit/s (1 Kbit/s) = 1024 bits par seconde 1 Méga bit/s (1 Mbit/s) = 1000 kilo bit/s 1 Giga bit/s (1 Gbit/s) = 1000 Méga bit/s 1 Téra bit/s (1 Tbits/s) = 1000 Giga bit/s Le débit descendant représente la vitesse à laquelle l'ordinateur peut recevoir des informations d'internet (par exemple réception des messages, téléchargements de vidéos...) ; le débit remontant concerne lui la vitesse d'émission d'informations depuis l'ordinateur vers internet.

DSP Une Délégation de Service Public (DSP) est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

FAI Un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), est un organisme (généralement une entreprise) offrant une connexion au réseau informatique Internet. Le terme anglais désignant un FAI est Internet Service Provider (ISP).

FIBRE OPTIQUE Fil en verre ou en plastique très fin, enrobé par une gaine plastique, transmettant des données grâce à la conduction de la lumière. Elle offre un débit d'information nettement supérieur aux câbles de télécommunications traditionnels et permet ainsi de répondre de manière fiable aux nouveaux usages (télévision, visioconférence, transmission de données informatiques lourdes...). Les débits atteints en laboratoire dépassent à ce jour les 800 Tb/s.

FRACTURE NUMÉRIQUE La fracture numérique désigne l'inégalité d'accès aux technologies numériques. Cette inégalité peut se situer au niveau du choix des technologies et services mais également du prix pour un même service.

FTTH (Fiber to the Home) Correspond au déploiement de la fibre optique jusque dans les logements des utilisateurs. Le FTTH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre sur l'intégralité du réseau et ce jusqu'à l'abonné.

FTTE (Fiber To The Entreprise) Fibre jusqu'à l'entreprise.

MED Montée en Débit

NRA Nœud de Raccordement d'Abonné : il s'agit du central téléphonique vers lequel aboutissent les lignes téléphoniques de cuivre des abonnés.

RIP (Réseau d'initiative publique) A partir d'un constat de carence d'initiative privée, infrastructures de réseaux de communications électroniques établies sur son territoire par une collectivité ou un groupement de collectivités, en maîtrise d'ouvrage directe ou en délégation.

SATELLITE Technologie de collecte par voie hertzienne, souple d'utilisation, dont l'abonnement commence à peine à être abordable, mais dont l'installation est encore complexe et coûteuse. Cette technologie souffre d'un temps de latence (décalage dans l'envoi et la réception de données) qui empêche de faire fonctionner de nombreux services et applications.

TRÈS HAUT DÉBIT (THD) Technologie permettant un débit minimum de 30 Mbit/s descendant et 5Mbit/s montant, selon la définition actuelle de l'ARCEP.

TRIPLE PLAY Anglicisme caractérisant ce qu'on appelle en France la «convergence numérique» : la transmission sur un même réseau des services téléphoniques, audiovisuels (radio et télévision), informatiques (données, partage de fichiers et d'applications, jeux vidéo, etc.).

VDSL Very High Digital Suscriber Line : Basée sur la même technologie que l'ADSL, le VDSL permet de fournir jusqu'à 52 Mbit/s en flux descendant et 2 Mbit/s en flux montant sur une seule paire de cuivre, mais sur de très courtes distances.

VOD Video On Demand : Service de visionnage de films vidéo proposé par certains câblo-opérateurs et FAI, la VOD est accessible en streaming (lecture en continu) aux abonnés Internet bénéficiant du haut débit.

WEB World Wide Web – la toile d'araignée mondiale : désigne le réseau maillé permettant de consulter des pages sur des sites et de véhiculer du contenu multimédia. Le Web n'est que le support du protocole internet (IP), mais les deux termes sont désormais confondus dans le langage courant.

WEB 2.0 Terme employé pour désigner ce qui est perçu comme un renouveau du web, celui-ci devenant une plate-forme fournissant des services applicatifs aux utilisateurs.

WI-FI Wireless Fidelity : technologie complémentaire des réseaux filaires, permettant de s'affranchir des contraintes liées aux cordons de raccordement.

WIMAX Worldwide Interoperability for Microwave Access : technologie de transmission sans fil à longue portée permettant de transmettre des débits théoriques de plusieurs Mbit/s jusqu'à 50 Km en fonction de la topologie.

ZONE BLANCHE Dans le domaine des télécommunications, c'est une zone du territoire qui n'était ou n'est pas desservie par un réseau de téléphonie mobile. Par extension, ce terme décrit aussi les zones du territoire français (environ 3 000 communes en 2009) qui sont couvertes depuis 2009 par un accord de partage entre les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile.



Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique 1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9 tél. 05 34 33 12 00 courriel : contact@hautegaronnenumerique.fr











